

Comment utiliser ce médicament

Ce que c'est



Certaines personnes atteintes d'arthrite ont trop de TNF (abréviation anglaise de facteur de nécrose tumorale). Le TNF est une protéine que l'on retrouve dans l'organisme et qui est responsable de la douleur et de l'enflure des articulations. Le golimumab i.v. est un agent biologique qui inhibe le TNF et soulage la douleur et l'enflure de l'arthrite.

Administré en perfusion intraveineuse



Le golimumab i.v. est administré par perfusion intraveineuse (i.v.) par une infirmière formée. Chaque perfusion dure environ 30 minutes.

Administration une fois toutes les 8 semaines



Vous recevrez une première perfusion, puis une deuxième 4 semaines plus tard. Par la suite, vous recevrez une perfusion toutes les 8 semaines.

Laissez-lui le temps d'agir



Bien que certains patients puissent se sentir mieux assez rapidement, chez d'autres patients, il faut parfois un peu plus de temps. Continuez de prendre votre médicament.

Ce qu'il faut faire

Cessez de le prendre si vous souffrez d'une infection



Le golimumab i.v. peut affaiblir votre capacité de lutter contre les infections. Cessez de le prendre et appelez le médecin si :

1. Vous présentez de la fièvre
2. Vous croyez souffrir d'une infection
3. Vous recevez des antibiotiques pour traiter une infection

Assurez-vous de subir un test de dépistage de la tuberculose



Tous les patients doivent subir un test cutané de dépistage de la tuberculose et une radiographie pulmonaire avant de commencer le golimumab. Parlez-en à votre médecin.

Prélèvements sanguins occasionnels



Il est important de subir occasionnellement des analyses sanguines pendant le traitement par le golimumab i.v. pour assurer le suivi de votre arthrite et de vos numérations globulaires (sanguines).

Effets secondaires et faits importants

Réaction au point d'injection



Dans de rares cas, le golimumab i.v. peut occasionner une réaction allergique durant la perfusion.

Chirurgie



Le golimumab i.v. doit être cessé avant une chirurgie. On peut recommencer le traitement après cicatrisation et en l'absence de tout signe d'infection. Si vous devez subir une chirurgie, il faut discuter avec votre médecin du moment où il faudra cesser le médicament.

Grossesse et allaitement



Le golimumab i.v. n'a fait l'objet d'aucune étude chez la femme enceinte. Il faut informer votre médecin si vous prévoyez devenir enceinte ou si vous allaitez.

Problèmes cardiaques



Le golimumab peut aggraver une maladie appelée insuffisance cardiaque congestive (ICC). Il faut discuter avec votre médecin si vous souffrez d'ICC.

Autres effets secondaires très rares



Dans de très rares cas, certains patients ont présenté des maladies affectant le système nerveux (sclérose en plaques) et le système immunitaire (lupus) alors qu'ils prenaient des médicaments comme le golimumab i.v..

Cancer



Dans de très rares cas, le golimumab i.v. a été associé au cancer. Informez votre médecin si vous avez déjà souffert de cancer.

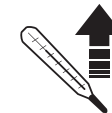
Quand faut-il appeler le médecin

Appelez si vous devez le cesser



- Si vous vous sentez mal et voulez le cesser
- Si vous vous inquiétez des effets secondaires possibles

Autres raisons de communiquer avec votre médecin :



Fièvre ou infection soupçonnée



Chirurgie



Grossesse



Vaccinations planifiées



Érythème cutané